

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie



Le bal des hypocrites

C'est le maire qui vous parle aujourd'hui.

Maire d'une ville touchée par deux fois par des délocalisations lourdes, je veux témoigner aujourd'hui des **conséquences dramatiques d'un capitalisme qui a armé la main des prédateurs financiers sur l'économie et la vie des gens**. L'entreprise EUROCEL, une belle entreprise performante, au cœur de la ville de Dives-sur-Mer et de son histoire, va fermer.

Le groupe MITSUI qui a reçu des fonds publics lors de son installation après la fermeture de TREFIME-TAUX en 1989 a vendu l'usine EUROCEL à une société de fond de pension GREEN RECOVERY. Celle-ci arrête la production 18 mois plus tard mettant au chômage 77 salariés, frappant durement 77 familles, une ville et tout un territoire.

Aucun des engagements pris lors de la cession n'est respecté (pas de licenciement durant deux ans, pas de fermeture pendant trois ans). Les salariés qui au passage sont vendus avec les machines, le foncier, les avoirs n'ont pas le droit de savoir combien ils ont été vendus! Le groupe MITSUI échappe grâce à cette vente à ses obligations de grand groupe en se déchargeant du sale boulot sur une entreprise tampon. Les 3 actionnaires et patrons de GREEN RECOVERY s'arrogent, quelques mois après l'achat de l'entreprise et une semaine seulement avant l'annonce de la fermeture, le droit de ponctionner plus de 3,7M€ sur le compte de la société, sans avoir de comptes à rendre et tant pis s'il ne reste pas suffisamment d'argent pour un plan social décent, la remise en état du site, la ré-industrialisation du bassin d'emploi. C'est absolument révoltant et scandaleux.

Que dire aux salariés révoltés à juste titre ? Qu'on ne peut rien, que c'est la loi du système capitaliste ? Comment ne pas comprendre et partager leur juste colère ? Comment ne pas condamner ce système injuste et brutal qui encourage les coups tordus, le pillage des richesses, le mensonge ?

Nous, communistes, nous refusons cette logique qui privilégie la finance, les actionnaires, qui conduit à la fermeture d'entreprises comme NXP, EUROCEL, à la privatisation des services publics tels que la Poste et au final à la crise systémique du capitalisme que nous subissons tous aujourd'hui.

Cela nous le disons depuis toujours, mais nous étions malheureusement trop souvent les seuls à le dire.

Aujourd'hui, prenons garde, tout le monde s'y met ! SARKOZY, LAGARDE, PARISOT veulent moraliser le capitalisme, sanctionner les patrons voyous ! **On assiste en fait au plus grand bal des hypocrites jamais organisé sur le territoire français.**

Car d'où viennent ces abus ? Ces dérives ? Sinon du système lui-même et de sa logique ? Qui, sinon SARKOZY, nous a imposé, contre l'avis du peuple et sans référendum, le traité de Lisbonne qui prévoit que « toute restriction aux mouvements de capitaux est interdite », « que la concurrence est libre et non faussée », « que les aides de l'État sont interdites » ? Qui veut aujourd'hui livrer la Poste aux appétits privés ? Qui réduit les dépenses utiles dans l'éducation, la santé, la protection sociale ? C'est tout cela qui nourrit la crise que nous subissons aujourd'hui.

En 20 ans la bourse a quadruplé sa capitalisation alors que dans le même temps les salaires ont stagné et que l'investissement productif a diminué. **L'exigence croissante de rentabilité au détriment des salaires, de la consommation et de l'investissement productif, a nourri la spéculation financière.**

On ne sortira pas de cette crise sans s'attaquer à cette récession sociale qui l'a nourrie.

Nous affirmons qu'une autre logique est possible qui met au centre de la société les besoins des citoyens, l'emploi, le pouvoir d'achat, l'investissement productif, des services publics modernes et de qualité, qui donne de vrais pouvoirs aux salariés dans les entreprises (droit d'information, de transparence sur les comptes, d'alerte renforcée, d'intervention dans les choix stratégiques de l'entreprise), qui met les banques au service du développement durable, qui taxe les mouvements de capitaux, qui axe la fiscalité pour favoriser l'investissement productif au détriment de l'investissement spéculatif, qui change la logique libérale en cours en Europe pour la mettre au service des peuples et d'un monde plus juste et plus écologique.

Et je dis aux salariés d'EUROCEL, comme à ceux de NXP, de la Poste, à tous les autres, que nous sommes à leur côté, qu'ils peuvent compter sur nous pour combattre avec eux les injustices dont ils sont victimes mais aussi pour construire concrètement, avec eux, le rassemblement majoritaire capable de battre la droite et de mettre en œuvre une véritable alternative de dépassement du capitalisme.

Pierre MOURARET

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Conseiller régional délégué aux Marchés Publics,
Membre des Commissions «Finances, Personnel, Plan, Affaires générales» et «Ruralité, Agriculture durable, Tourisme et Littoral»

Marie-Jeanne GOBERT

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Membre des Commissions «Jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Relations internationales, Coopération décentralisée et Droits de l'homme» et «Formation tout au long de la vie»

Pierre MOURARET

Président de la Commission «Aménagement du territoire, Transports, Ports et Communications» et Membre de la Commission «Emploi et Reconversion industrielle»

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions «Développement économique, Commerce, Artisanat, Recherche et Innovation» et «Solidarités, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap»

CONTACT

Pascalie ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de Basse-Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail : grou-pe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir l'intégralité des interventions, n'hésitez pas à nous contacter

Plus d'accessibilité au réseau TER de Basse-Normandie

La Région Basse-Normandie doit se doter d'un Schéma Directeur d'Accessibilité pour les transports TER, qui s'appuie sur une volonté forte de garantir à tous la liberté de se déplacer par **un service de transport public de qualité**. Ce n'est pas aux personnes de s'adapter au transport, mais au transport de s'adapter à tous les usagers, quelle que soit leur situation. Pour la mise en œuvre de ce schéma, nous avons réalisé un diagnostic en concertation avec les acteurs du transport public et les associations représentatives, mais aussi une enquête auprès de la totalité des responsables des établissements spécialisés de la Région et une enquête dans les gares, et il en ressort deux idées principales. La première est que les personnes à mobilité réduite ont des habitudes de déplacement assez semblables à celles du reste de la population, et la seconde est que les voyages restent une source d'appréhension à toute personne connaissant des difficultés. Cela nous a permis de bien identifier les obstacles les plus importants et les plus coûteux à lever, notamment l'accès aux quais et le franchissement des voies. Sur toutes nos gares, seules 3 ne rencontrent pas de problème d'accessibilité, 6 présentent un franchissement de voies par passage planchéier et 12 présentent un franchissement complètement inaccessible, notamment celles qui ont des passerelles ou des souterrains sans ascenseur. Seules 5 gares ont des quais à la bonne hauteur.

Partant de ces constats, nous avons choisi, en concertation avec les associations et les partenaires, un scénario intermédiaire amendé d'un certain nombre de dispositions du scénario maximaliste. Les principales orientations du schéma directeur comportent 4 axes : **l'information des voyageurs**, avec la mise en place d'un système d'information multimodal qui s'adressera à tous. La **rénovation des gares**, avec la mise en accessibilité de tous les bâtiments, 15 gares à quai accessible, 6 avec une rénovation des passages planchéier, 5 feront l'objet d'un relèvement de quai et les autres en bénéficieront après 2015. **Le matériel roulant** verra la modernisation des 19 rames X72500, une amélioration de l'accessibilité des 23 AGC et la mise en service dès 2009 d'une voiture UFR dans chaque rame Corail. Enfin, **les services d'assistance** pour le franchissement des passages planchéier et pour l'accès aux trains, lorsque les quais sont trop bas ou en courbe, seront présents dans les gares. Le réseau routier connaîtra des aménagements mineurs.

Pierre MOURARET

Les Jeux Équestres Mondiaux en Basse-Normandie

Nous sommes à l'étape où nous allons bientôt savoir si **la Normandie va devenir la terre des jeux Équestres Mondiaux**. Si cette candidature est retenue, elle deviendra à part entière une candidature française, avec toutes les retombées que cela entraîne, d'où la nécessité que tout le monde tienne sa place, que ce soit la Région, l'État ou les collectivités territoriales. C'est un moment exceptionnel pour la Normandie pour mettre en valeur ses atouts : atout considérable pour Caen et son agglomération, qui seront le lieu principal des différentes disciplines, mais aussi pour **l'Orne et la Manche, lieux d'élevages extraordinaires, véritables lieux d'existence et de développement de la filière équine**.

La contribution à l'élaboration du projet, l'engagement des services et des élus au niveau de la Région et la contribution financière annoncée montrent la totale volonté de tous que ce projet aboutisse. Il est important aujourd'hui que la contribution financière de l'État dans ce dossier soit au même niveau que celle des collectivités locales de façon à ce que nous puissions avancer ensemble en montrant notre détermination commune à faire que cette candidature aboutisse.

Nous devons avoir la responsabilité en région **de faire que ces Jeux Équestres Mondiaux soit une grande fête du cheval, une fête grand public** – c'est important si nous voulons que ce soit réussi – et que ce soit l'occasion, dans le même temps, que **toute la filière équine connaisse un véritable essor** et que tout ce qui touche à l'emploi dans ce domaine soit aussi une question que nous examinons de près avec la filière, de façon à ce que les conditions d'emplois, de statuts, de salaires, de conditions de travail trouvent là aussi un nouvel élan et des améliorations.

Marie-Jeanne GOBERT

Un programme ambitieux pour le déplacement des voyageurs

Depuis 2002, la Région a renouvelé l'essentiel de son parc matériel pour près de 110 M d'€. Depuis 2004, notre offre de transport a augmenté de 15%, un programme ambitieux de rénovation des gares a été engagé et un effort important a été fait sur la tarification sociale. Tout cela s'est traduit par une augmentation de plus de 20% de la fréquentation des TER entre 2004 et 2007. Nous sommes passé entre 2004 et 2008 dans la convention qui nous lie avec la SNCF d'un montant de 32.5 M d'€ à 47.5 M d'€, soit 46% d'augmentation.

Le Plan Régional de Déplacement des Voyageurs dresse les grands axes d'une politique ambitieuse en faveur de la mobilité régionale. Le premier des 5 grands objectifs stratégiques consiste à **repenser le transport ferroviaire**, avec notamment la nouvelle donne énergétique et environnementale. Il s'agit de concevoir le réseau de transport en l'adaptant aux réels déplacements des usagers. Le deuxième objectif majeur est **d'offrir un véritable droit à la mobilité pour tous** avec des tarifs adaptés, attractifs, et un réseau complètement accessible. Le troisième objectif est de **concevoir le transport public comme un outil d'aménagement du territoire** et d'égal accès au service. Pour que cela fonctionne, il faut aussi **organiser sur le territoire la coordination de toutes les autorités** organisatrices de transport, pour favoriser une véritable chaîne de déplacement. Cela passe par le développement de l'offre, l'information multimodale, la tarification, une billetterie unique et l'accessibilité. C'est le quatrième objectif. Enfin, et même si cela ne fait pas partie de nos compétences directes, notre Région doit **s'ouvrir, grâce au réseau de transport ferroviaire, au réseau national et européen**. Elle doit améliorer sensiblement la liaison avec la capitale ainsi que favoriser l'accès aux sites touristiques qui constituent une source de développement économique très important. Nous devons nous mobiliser pour améliorer les dessertes de et vers Paris, affirmer notre attachement à la liaison rapide Normandie-Vallée de Seine, et améliorer rapidement l'accès à la capitale par une ligne dédiée Mantes-Paris. Les 5 grands axes stratégiques se déclinent en **10 actions pour un TER, épine dorsale de la mobilité régionale**. 1) construire une offre ferroviaire régionale compétitive et réellement attractive, alternative à la voiture. 2) améliorer encore l'offre, puisque nous avons l'objectif d'arriver à plus de 30% entre 2002 et 2011. 3) créer de nouvelles dessertes TER. 4) acquérir une nouvelle génération de matériel roulant pour répondre à l'augmentation de la fréquentation. 5) poursuivre la modernisation de nos gares. 6) mettre en œuvre le schéma directeur d'accessibilité. 7) rendre le transport ferroviaire plus attractif grâce à notre nouvelle gamme tarifaire avec ses 4 volets : Solidari'ter, Boos'ter, Liber'ter et Visi'ter. 8) mettre en œuvre le système d'information multimodal dès 2009. 9) renforcer l'interface Train – Vélo. 10) élargir les comités de ligne à de nouveaux participants et favoriser la mise en place de comités de ligne interrégionaux.

Pierre MOURARET